




Répartition des classes	<p>Voici la répartition des classes : 121 élèves</p> <p>TPS/PS/MS (24 élèves) : Mme Isabelle Pajot Carlo aidée de Maria Couton (ASEM)</p> <p>GS/CP (25 élèves) : Mme Céline Lemoine aidée de Julie Dioclès (ASEM)</p> <p>CP/CE1 (28 élèves) : Mme Anne-Laure Dombrie et Virginie Boscher (25%) le lundi</p> <p>CE2/CM1 (22 élèves) : Mme Anne-Gaëlle Perchec</p> <p>CM1/CM2 (22 élèves) : M. Brieuç Le Roux et Amélie Daux (décharge de direction 25%) le mardi</p>
Horaires de l'école	<p>Merci d'être très vigilants quant au respect des horaires.</p> <p>lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h30</p> <p><u>Le matin</u>, les enfants sont accueillis à l'école à partir de 8h20, et à partir de 13h35 pour ceux qui ne mangent pas à la cantine.</p> <p>ATTENTION : S'ils sont présents avant cette heure le matin, ils doivent se rendre à la garderie (commence à 7h30 et se termine à 19h00).</p>
Vacances scolaires	<p>Toussaint : du vendredi 18 octobre (après la classe) au lundi 4 novembre (au matin)</p> <p>Noël : du vendredi 20 décembre (après la classe) au lundi 6 janvier 2025 (au matin)</p> <p>Hiver : du vendredi 7 février (après la classe) au lundi 24 février 2025 (au matin)</p> <p>Printemps : du vendredi 4 avril (après la classe) au mardi 22 avril 2025 (au matin)</p> <p><i>Le vendredi 30 mai sera vaqué (pont de l'Ascension - fin des cours le mardi soir 27 mai)</i></p> <p>La fin d'année scolaire est fixée au mardi 1er juillet 2025 (après la classe).</p> <p><i>Le jeudi 3 juillet sera une journée pédagogique pour les enseignants et le vendredi 4 juillet est « travaillé » par un mercredi de voyage scolaire.</i></p>
Absences des élèves	<p>Pour toute absence imprévue, veuillez informer l'école <u>le matin par téléphone ou par mail</u> dans un premier temps. Toute absence doit être justifiée par écrit.</p> <p>Nous vous rappelons que la scolarité est obligatoire à partir de 3 ans.</p> <p>Nous ne cautionnons pas les absences pour convenances personnelles : week-end prolongé, vacances... Par conséquent, elles doivent rester exceptionnelles (le travail ne sera en aucun cas donné par les enseignants...).</p>
Vie scolaire Règlement	<p>Les chewing-gums sont interdits à l'école ainsi que les jeux, téléphones, bijoux et autres...</p> <p>Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.</p> <p>Veillez à ce que les enfants aient un temps de sommeil suffisant le soir.</p> <p>Ils seront en meilleure forme à l'école.</p> <p>Le règlement est à relire posément et à appliquer !</p> <p>C'est nécessaire pour que tout le monde vive en harmonie à l'école.</p>
Communication Mail	<p>Une pochette sera le lien entre l'école et la famille.</p> <p>Toutes les feuilles distribuées doivent être lues et signées par les parents, avant de rapporter la pochette en classe tous les jours.</p> <p>Les informations circuleront de plus en plus via l'adresse mail de la classe de votre enfant : classebrieucetables@gmail.com (CM1/CM2), classeannegaelleetables@gmail.com (CE2/CM1), classeannelaureetables@gmail.com (CP/CE1), classecelineetables@gmail.com (GS/CP), classeisabelleetables@gmail.com (TPS/PS/MS).</p> <p>Merci de la consulter régulièrement.</p> <p>Merci de nous signaler tout changement d'adresse électronique rapidement.</p> <p>Le « site de l'école » est également accessible sur internet.</p> <p>N'hésitez pas à le consulter : <i>allez voir notre site</i> https://www.ecolesteanneetables.fr/</p>
Relations Parents Enseignants	<p>N'hésitez pas à venir à l'école en cas de problème, de questions.</p> <p>Le dialogue est important ! Nous essaierons ensemble de trouver des solutions.</p> <p>Vous pouvez nous rencontrer sur rendez-vous via la boîte mail de la classe de votre enfant ou appeler par téléphone à l'école (02 96 70 62 11).</p> <p><i>Lors des entretiens formels ou informels, les adultes doivent respecter l'équipe éducative dans le dialogue et avoir une attitude cordiale.</i></p>
Matériel	<p>Merci de noter le prénom (et le nom) de l'enfant sur son matériel et ses vêtements.</p>
Assurances	<p>L'assurance scolaire est couverte par la Mutuelle St Christophe.</p>

Frais de scolarité	<p>Voici les montants mensuels de la note de scolarité (2024/2025): « forfait rétributions » Les rétributions et les fournitures scolaires sont comptées ensemble (forfait). <i>Les fichiers spécifiques par classe seront comptés séparément.</i> Il est aussi tenu compte de l'augmentation du coût de l'énergie...</p> <p style="text-align: center;">28 € (1 enfant) 53 € (2 enfants) 78 € (3 enfants)</p>
Cantine	<p>L'école gère directement la commande et la facturation des repas, <i>sans passer par la mairie.</i> La restauration se fait en « liaison chaude », ce qui signifie que les repas sont préparés le matin même à Plérin (Convivio), avec une livraison pour le déjeuner du jour. Nous avons fixé le prix du repas à 3,60 € pour tous. Pour les rares élèves qui apportent leur repas (contraintes d'allergie ou d'intolérance), une participation de 0,75 € sera demandée par repas. Merci de m'indiquer par mail (classebrieucetables@gmail.com) si votre enfant mange tous les jours à la cantine ou à la maison le midi. Les commandes de repas sont faites le vendredi midi pour la semaine suivante. Il est possible d'annuler un repas (maladie ou autre ...) ou de rajouter un repas (impératif d'organisation ou autre ...) la veille jusqu'à 19 h par mail (classebrieucetables@gmail.com). L'ajustement nécessaire sera alors fait au niveau du nombre de repas.</p>
Garderie	<p>L'école prend la garderie à sa charge <i>sans passer par la mairie.</i> Des animateurs de l'association « cap à cité », en lien avec l'OGEC et la direction de l'école, assurent l'accueil des enfants en garderie (7h30/8h20 et 16h30/19h00). Le coût/élève est indiqué dans le contrat de scolarité. Afin de pouvoir anticiper au mieux ce qui peut l'être, merci de préciser le vendredi si votre enfant sera en garderie le matin et/ou le soir la semaine suivante (à titre indicatif).</p>
Catéchèse Célébrations	<p>Tous les enfants sont invités à participer à des « temps forts » (Noël, Pâques...) proposés par l'école. Le chef d'établissement est à votre disposition pour tous renseignements.</p>
Anglais	<p>En accord avec les associations, Rebecca Atkins interviendra dans chaque classe toute l'année, (organisation à confirmer). Une participation financière (entre 10 € et 25 € par élève) sera demandée en fin d'année. En effet, ce sont les associations de l'école qui financent en grande partie cette intervention d'anglais.</p>
Anniversaires	<p>TPS/PS/MS : les élèves apportent des gâteaux « maison » pour marquer l'événement GS/CP et CP/CE1 : confection de gâteaux à l'école 1 fois/mois pour fêter les anniversaires du mois. CE2/CM1 et CM1/CM2 : les élèves apportent des gâteaux individuels « maison » pour marquer l'événement, les distribuent avant la récréation et mettent le reste des gâteaux dans la salle des maîtres. Pas de bonbon.... Pas de boisson....</p>
Piscine	<p>Les élèves de CE2/CM1/CM2 participeront à des séances de natation (44 élèves). Jeudi : 10h30 à 11h10 (19-26 septembre et 03-10-17 octobre) Vendredi : 14h à 14h40 (20-27 septembre et 04-11-18 octobre) Les élèves de CP/CE1 participeront à des séances de natation (44 élèves). Mardi : 14h15 à 14h55 (05-12-19-26 novembre et 3 décembre) Vendredi : 10h15 à 10h55 (08-15-22-29 novembre et 6 décembre) Nous aurons besoin d'accompagnateurs dans l'eau et dans les vestiaires.</p>
Projets 	<p>Avec le label « A.M.E » (aire marine éducative : dispositif pédagogique et éco citoyen de connaissance et de protection du milieu marin) reçu l'été 2021, validé en 2022, 2023 et 2024 et l'accréditation « Erasmus », beaucoup d'activités auront du lien avec l'eau, la Pologne et l'Europe...</p> <p style="text-align: center;">Tous les différents projets et sorties seront annoncés en cours d'année.</p> <p>A noter déjà dans les agendas... <i>Cette année 2024/2025, tous les élèves auront l'occasion de partir en « classe de découverte »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves de maternelle (TPS/PS/MS) iront en classe de rivière à Belle-Isle-en-terre (26 et 27 mai) - Les élèves de GS/CP iront en classe de rivière à Belle-Isle-en-terre (26, 27, 28 mai) - Les élèves de CE1/CE2/CM1 iront dans les Pyrénées (du dimanche 27/04 au samedi 03/05) - Les élèves de CM2 iront en Pologne via Erasmus (début juin ?)
Associations	<p>Pour bien fonctionner, notre école a besoin de l'aide des parents : préparation des diverses manifestations, travaux dans l'école... N'hésitez pas à rejoindre l'APEL ou l'OGEC. Grâce à votre investissement, l'école conservera son dynamisme ! La « fête de la morue » a été relancée avec succès en mai 2024. Pour cette année, nous vous tiendrons informés de l'évolution de la reconduction de cette fête mais aussi des différentes actions et manifestations à venir.</p>

L'équipe pédagogique